**COMMUNIQUER EN COLLECTIF AU SEIN DE LA BIENNALE**

**LES SYMPOSIUMS**

La plupart de nos expériences en éducation, en formation et dans la vie professionnelle, sont des expériences de travail collectif : expériences professionnelles et sociales, expériences de conception et de montage de projets, expériences de recherches, projets multidisciplinaires, projets de partenariats, expériences de communication et d’écriture. Nous y sommes confrontés à plusieurs réalités : exploration de notre expérience propre, expérience que nous avons de l’expérience d’autrui, traduction d’une expérience en projet. Dans leur communication nous sommes invités à la mise en abîme des différentes expériences et à leur restitution dans des communications collectives.

La biennale 2026 permettra à des entités de recherche en lien avec des entités professionnelles/sociales de mettre en perspective des travaux croisés sur des enjeux de société et des enjeux de recherche dans le cadre de symposiums.

Les entités qui se seront déclarées auprès des organisateurs de la Biennale sont responsables de la conception et de l’organisation de ces symposiums acceptés par le Comité des symposiums de La Biennale. Les communications sont placées sous leur responsabilité scientifique.

* Compléter la[**demande d’organisation d’un symposium de recherche**](https://labiennale-education.eu/documents/sympos/2026/6-symposium-demande.pdf)***1*** et l'adresser à symposium@labiennale-education.eu
* Désigner **un·e responsable du projet,** représentant le symposium pour les contacts avec le comité des symposiums

 **Date limite** **de la demande : 15 juillet 2025**

*1 Disponible sur le site* [*www.labiennale-education.eu page « activités/symposiums »*](https://labiennale-education.eu/les-activites/les-symposiums/) *ou sur demande à l'adresse contact :* *contact@labiennale-education.eu*

**Cahier des charges des symposiums**

|  |
| --- |
| ***« Symposium de recherche » organisé par une unité de recherche*** |
| * Le thème du symposium est en lien avec la [thématique générale de la Biennale](https://labiennale-education.eu/documents/programme/2026/2-thematique-biennale-2026.pdf)
* La durée du créneau alloué est de **2h30**. Le jour -mercredi, jeudi ou vendredi- et l'horaire (matin/après-midi) seront définis en fonction des autres contraintes de programme.
* L’unité de recherche proposant le symposium **devra s’associer avec a minima une autre entité de recherche ou une entité professionnelle**.
* Les entités associées sont responsables de la conception et de l’organisation du symposium. Les interventions sont placées sous leur responsabilité scientifique.
* La Biennale accueille le symposium et l’inscrit dans son programme. Son titre et sa présentation sont donc importants. *Des modifications pourront cependant être apportées ultérieurement*.
* Les entités associées présentant un projet de symposium désignent un·e responsable qui deviendra l'interlocuteur·e pour la Biennale.
* Les interventions ne sont pas intégrées dans les futurs Actes de la Biennale. Elles bénéficieront toutefois d’une visibilité dans le programme mis en ligne.
* Devront impérativement être communiqués les éléments suivants : unités concernées, nom du responsable du symposium, nom et mail des intervenants dans le symposium, volume de participants envisagé, thème et/ou titre du symposium de recherche, grandes lignes du programme prévu, au moyen de la fiche **au plus tard le 31 décembre 2025**
* Tous les participants au symposium de recherche devront s’inscrire à la Biennale, via leur organisation ou à titre individuel, **avant le 15 janvier 2026**. L’unité de recherche proposant le symposium a la responsabilité d’y veiller.
* Une réunion d’information aura lieu avec l’ensemble des correspondants des symposiums

***Proposer un symposium vaut accord avec ce cahier des charges*** |